



REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE SEMUSSAC

Les membres du conseil municipal sont convoqués
pour la réunion ordinaire qui aura lieu à la mairie

Mardi 17 décembre 2024 à 18h30

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du PV du conseil municipal du 18/10/2024.

Délibérations :

- D82/2024 Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- D83/2024 Désignation délégués suppléants aux organismes de regroupement intercommunal
- D84/2024 CCAS : Fixation du nombre d'administrateurs (membres élus par le conseil municipal)
- D85/2024 CCAS : Election des représentants du conseil municipal au CCAS
- D86/2024 CCAS : Désignation des membres nommés
- D87/2024 Commission communale des impôts directs
- D88/2024 Mise en place d'une commission sur les demandes de dérogation à la carte scolaire.
- D89/2024 Indemnités de fonction conseillers municipaux délégués
- D90/2024 Création d'emploi permanent
- D91/2024 Personnel : Indemnité horaire des travaux supplémentaires pour élections (IHTS)
- D92/2024 Personnel : Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)
- D93/2024 Redevance d'occupation 2024 du domaine public routier pour les télécommunications
- D94/2024 Constatation d'extinction de créance suite à une procédure de rétablissement personnel
- D95/2024 Programmation animation : exposition photos année 2025
- D96/2024 Programmation animation : présence camion bistrot année 2025 et fixation droit de place.
- D97/2024 SDEER : Travaux de modernisation de l'éclairage du stade de football.
- D98/2024 SDEER : Travaux de modernisation de l'éclairage public allée du Chateau
- D99/2024 Agence postale : modification des horaires d'ouverture au public à compter du 1^{er} janvier 2025.
- D100/2024 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées de la CARA pour l'exercice 2023

Questions diverses.

A Semussac, le 14 octobre 2024

Michèle CARRÉ

Le Maire

Affiché le 10/12/2024

